

[Texte]

LE PROGRAMME DE LUTTE CONTRE LA PULLOROSE ET LA
TYPHOSEQuestion n° 297—M. **Althouse**:

1. En 1984-1985, combien le programme de lutte contre la pullorose appliqué par l'entremise du ministère de l'Agriculture a-t-il coûté au contribuable?

2. Quel en est le coût prévu pour 1985-1986?

3. En 1984-1985, combien de spécimens ont été déclarés porteurs de la pullorose et combien de spécimens a-t-on examinés?

4. Le programme sera-t-il payé par les utilisateurs et, dans l'affirmative, a) quels seront les frais à payer, b) les frais seront-ils obligatoires pour tous les exposants aux foires agricoles et expositions avicoles?

5. Combien de temps le programme durera-t-il?

L'hon. John Wise (ministre de l'Agriculture): 1. Le coût du programme de pullorose/typhose aviaire mené par le ministère de l'Agriculture du Canada s'est élevé à \$81,259. Les indemnités versées dans le cadre du programme se sont chiffrées à \$3,457.

2. Pour 1985/1986, on prévoit des coûts de \$41,947 et des indemnités de \$2,500.

3. En 1984, 62,146 oiseaux de gibier et oiseaux d'exposition ont été soumis aux épreuves, 297 d'entre eux ont réagi positivement aux épreuves sérologiques, dont deux aux épreuves de mise en culture.

4. Aucuns frais n'ont été perçus pour les épreuves en 1984 et l'on ne prévoit appliquer aucuns frais à l'avenir car les épreuves d'oiseaux d'exposition seront supprimées.

5. Certains volets du programme continueront indéfiniment pour répondre aux demandes de certification à l'importation provenant des autres pays.

[Français]

M. Dick: Je suggère, monsieur le Président, que les autres questions soient réservées.

M. le Président: On a répondu à la question énumérée par l'honorable secrétaire parlementaire. Les autres questions sont-elles réservées?

[Traduction]

M. Nickerson: Monsieur le Président, puis-je demander au secrétaire parlementaire quand nous pouvons nous attendre à recevoir la réponse à la question n° 86, qui a été posée le 15 novembre 1984 et qui traite de l'enlèvement des BPC dans les anciens postes du réseau de détection lointaine avancé dans les territoires du Nord-Ouest?

M. Dick: Monsieur le Président, je m'empresse de signaler au député que nous avons jusqu'ici répondu à 65.7 p. 100 de toutes les questions qui ont été posées et que nous répondrons à celle-ci d'ici peu.

M. le Président: Les autres questions sont-elles réservées?

Des voix: D'accord.

Les subsides

ORDRES INSCRITS AU NOM DU
GOUVERNEMENT

[Traduction]

LES SUBSIDES

JOUR PRÉVU AUX TERMES DE L'ARTICLE 62 DU RÈGLEMENT—
MOTION DE DÉFIANCE—LA PUBLICITÉ DU GOUVERNEMENT**M. Ian Deans (Hamilton Mountain)** propose:

Que, de l'avis de la Chambre, l'adjudication sans appel d'offres d'un contrat au beau-frère de l'actuel ministre des Finances par le gouvernement du Canada constitue un geste inacceptable.

—Monsieur le Président, si je prends la parole au sujet de cette motion c'est principalement parce que nous n'avons pas pu, au cours des périodes de question, obtenir du premier ministre (M. Mulroney) qu'il nous dise s'il juge acceptable et, par conséquent, si le gouvernement approuve le fait que le ministre des Approvisionnements et Services (M. Andre) ait octroyé un contrat au beau-frère du ministre des Finances (M. Wilson).

Nous avons essayé, à de nombreuses reprises, d'obtenir du premier ministre la réponse à une question relativement simple. Je tiens à la répéter ici afin que tous ceux qui nous regardent ou qui nous écoutent ou qui liront un jour le compte rendu des événements de la semaine dernière, puissent comprendre qu'il s'agit bien de la question à laquelle nous avons tenté d'obtenir une réponse.

Voici ce que j'ai demandé, le 24 avril, au cours de la période des questions, comme en fait foi la page 4057 du Hansard:

Monsieur le Président, c'est également au premier ministre que je m'adresse. Le premier ministre trouve-t-il convenable qu'un proche parent d'un ministre obtienne un contrat sans qu'il y ait eu appel d'offres?

Ce jour-là, le premier ministre a refusé de se lever pour répondre. En fait, c'est le ministre des Approvisionnements et Services qui a répondu. Voici quelle a été sa réponse:

Monsieur le Président, j'ai tenté à au moins cinq ou six reprises d'expliquer aux députés néo-démocrates comment fonctionnent les agences de publicité au Canada. Je répète que si nous avons choisi Lawson Murray, c'est parce que nous connaissons cette firme... Si nous lui faisons confiance... c'est qu'elle est experte dans son domaine. Nous avons eu la preuve que nous avions fait un heureux choix quand ladite entreprise nous a permis d'économiser au moins un demi-million de dollars par année. Des contrats comme celui-là, je le répète, je n'hésiterai jamais à en signer.

● (1210)

Je tiens à le répéter ici, car quiconque se donne la peine de réfléchir comprendra qu'aussi intéressante soit-elle, cette réponse ne répondait pas à ma question. Cela n'avait rien à voir. Cette réponse ne disait pas si le premier ministre trouvait normal qu'un contrat soit accordé sans appel d'offres, et j'insiste beaucoup là-dessus, à un parent d'un ministre.

Il s'agit pourtant d'une question fondamentale. J'ai donc demandé de nouveau, le même jour, comme vous pouvez le lire à la page 4057 du Hansard:

Monsieur le Président, c'est au premier ministre que je pose ma question supplémentaire. Le premier ministre trouve-t-il convenable qu'un proche parent d'un ministre obtienne un contrat du gouvernement sans qu'il y ait eu appel d'offres?